



Assurer un avenir meilleur

Jeunes femmes afghanes apprenant le stylisme à l'association iranienne pour l'amélioration de la qualité de vie, partenaire du HCR à Téhéran (Iran).

Une partie essentielle du travail du HCR consiste à trouver des solutions permettant aux réfugiés, aux demandeurs d'asile, aux apatrides et aux déplacés internes de vivre dans la dignité et la paix. Ces solutions comprennent le rapatriement ou le retour volontaire, la réinstallation ou le transfert, et l'intégration locale. Lorsque d'autres solutions durables ne sont pas réalisables pour tous les membres d'une population réfugiée, la réinstallation ou des voies sûres et réglementées d'admission dans des pays tiers peuvent permettre aux réfugiés d'avoir accès à la protection et à des solutions durables.

Il n'existe pas de hiérarchie entre les solutions durables. Une approche intégrée combinant les trois solutions et mise en œuvre en coopération étroite avec les pays d'origine, les États d'accueil, les acteurs humanitaires et du secteur du développement, ainsi qu'avec les personnes relevant de la compétence du HCR elles-mêmes, offre généralement de meilleures chances de succès. Le fait de permettre aux personnes relevant de la compétence du HCR de devenir autonomes en attendant la réalisation d'une solution appropriée à plus long terme constitue un premier pas essentiel

La nouvelle Division du HCR chargée de la résilience et des solutions guidera l'engagement de l'organisation dans la recherche de solutions pour toutes les personnes déplacées de force.

pour parvenir à une solution durable quelle qu'elle soit. La recherche de solutions peut aussi réduire la nécessité de se lancer dans des mouvements migratoires secondaires irréguliers.

Institutionnaliser une approche progressive vers des solutions

Alors que le nombre de personnes forcées de fuir leur foyer dépasse de loin le nombre de celles qui trouvent des solutions durables, le HCR renforce ses activités dans le domaine de la résilience et des solutions pour les personnes déracinées et apatrides et s'efforce d'avoir une approche plus cohérente.

Le pacte mondial sur les réfugiés accorde une importance particulière aux solutions, en incitant les pays à œuvrer ensemble pour renforcer l'inclusion et la résilience des réfugiés et à élargir l'accès à des solutions dans des pays tiers. « Résoudre » fait partie des principales priorités énoncées dans les Orientations stratégiques du HCR pour 2017-2021. Ces dernières mettent l'accent sur la nécessité de renforcer les « réflexes du HCR pour les solutions » et de nouer des partenariats avec une plus grande variété d'acteurs afin d'élargir et de diversifier les possibilités de solutions pour les réfugiés et les déplacés internes. Une telle approche permettrait de s'attaquer aux causes profondes des déplacements et de prévenir et résoudre les problèmes d'apatridie.

L'approche du HCR en matière de solutions implique d'aborder et de régler progressivement quatre dimensions qui sont étroitement liées au plan juridique,

socio-culturel, civil et politique, et économique. Travailler sur l'ensemble de ces quatre dimensions est essentiel pour réussir à trouver des solutions pour les réfugiés, les déplacés internes et les apatrides.

Dans ce contexte, une nouvelle Division du HCR chargée de la résilience et des solutions a été mise en place en février 2018 pour guider l'engagement du HCR dans la recherche de solutions pour toutes les personnes déracinées. Elle s'efforce de veiller à ce que les efforts déployés par le HCR pour apporter une protection et un soutien aux réfugiés, apatrides et déplacés internes soient sous-tendus par l'objectif de renforcer la résilience et d'œuvrer à des solutions.

Cette nouvelle Division fournit des conseils et un soutien technique dans des domaines essentiels comme l'éducation, l'inclusion économique et l'autonomisation, la consolidation de la paix et la prévention des conflits, la protection sociale, le rapatriement volontaire et la réintégration, l'État de droit et la gouvernance – y compris les questions de logement et de propriété (HLP) – ainsi que les opportunités d'intégration locale. De plus, elle répond au but fixé par le pacte mondial sur les réfugiés de concrétiser les objectifs du Cadre d'action global pour les réfugiés dans les différentes opérations du HCR. Enfin, la Division met l'accent sur la production d'analyses et de données socio-économiques pour aider les gouvernements, le HCR et les partenaires humanitaires et du secteur du développement à cibler les personnes plus vulnérables au sein des populations déplacées et à optimiser l'utilisation des ressources.

SOLUTIONS GLOBALES



Batola, Hussen Mohammed et leurs enfants s'apprêtent à quitter le port d'Aden au Yémen pour rentrer en Somalie avec le soutien d'un programme de retours spontanés assistés par le HCR et l'OIM destiné aux réfugiés somaliens au Yémen.

Le rapatriement volontaire

En 2019, le HCR continuera de faciliter le rapatriement volontaire par divers moyens, notamment en organisant des visites de reconnaissance pour les réfugiés, en compilant des informations actualisées sur leur pays et leur région d'origine, en menant des activités pour promouvoir la paix et la réconciliation, en facilitant le logement et la restitution des biens et en apportant une assistance et une aide juridique aux rapatriés. Solution durable choisie par la majorité des réfugiés, le rapatriement volontaire en sécurité et dans la dignité nécessite l'engagement total du pays d'origine pour aider à la réintégration de ses propres ressortissants. Il nécessite également le soutien continu de la communauté internationale tout au long de la phase cruciale post-conflit pour veiller à ce que ceux qui prennent la décision de rentrer chez eux puissent refaire leur vie dans un environnement stable.

Conformément au pacte mondial et à son quatrième objectif – aider à créer

les conditions nécessaires dans les pays d'origine pour un retour en sécurité et dans la dignité – le HCR mettra tout en œuvre en 2019 aux côtés des personnes relevant de sa compétence, des États et d'autres parties prenantes essentielles pour créer ces conditions et s'attaquer aux principaux obstacles qui, selon les personnes déplacées, empêchent leur retour volontaire. Cela nécessitera de développer les partenariats innovants avec les acteurs du secteur du développement, de la paix et de la sécurité. Par exemple, sur la base de l'expérience menée en 2018, le HCR et ses partenaires réaliseront des enquêtes de perception de la justice, un outil standard utilisé par les acteurs dans le domaine de la consolidation de la paix et de la gouvernance, auprès des personnes déracinées ou rapatriées. Cela permet de concevoir des programmes qui répondent spécifiquement aux obstacles au retour perçus par les personnes. D'après les précédentes études réalisées, ces obstacles sont plus souvent liés à la justice, à la sécurité, à l'état de droit, aux questions

portant sur le logement et les droits de propriété qu'aux moyens de subsistance ou aux infrastructures.

Le HCR développera ses propres enquêtes sur les intentions de retour en créant des outils prêts à l'emploi s'appuyant sur une technologie mobile adaptée. Il les utilisera pour analyser de façon plus approfondie ce qui est nécessaire pour générer des intentions de retour et pour s'assurer que les rapatriés se réintègrent avec succès.

L'intégration locale et la réintégration



Un projet avec des réfugiés a permis de transformer une ancienne prison en un hôtel tendance aux Pays-Bas. Hayder Al Saadi, 30 ans, originaire de Bagdad (Iraq), gère le restaurant « A Beautiful Mess », situé dans la buanderie de l'ancienne prison d'Amsterdam.

Les partenariats du HCR avec les acteurs du développement, de la paix et de la sécurité permettent de mettre en place des programmes pour répondre aux principales préoccupations des rapatriés potentiels concernant leurs régions d'origine. Ces partenaires peuvent répondre aux préoccupations en matière de sécurité et d'état de droit pour rassurer les rapatriés potentiels et compléter l'aide au retour fournie par le HCR.

1,1 million de réfugiés dans le monde entier ont obtenu la nationalité de leur pays d'asile au cours des dix dernières années.

Lorsque le rapatriement n'est pas une option, trouver un foyer dans le pays d'asile et s'intégrer dans la communauté locale pourrait offrir une solution durable à la situation difficile du réfugié et lui donner une chance de construire une nouvelle vie. L'intégration locale est un processus complexe et progressif qui comporte des dimensions juridiques, économiques, sociales et culturelles. Cela impose de fortes exigences à la personne concernée comme à la société d'accueil. L'acquisition de la nationalité du pays d'asile est souvent l'aboutissement de ce processus. Le HCR estime que 1,1 million de réfugiés dans le

monde entier ont obtenu la nationalité de leur pays d'asile au cours des dix dernières années.

Cependant, lorsque la naturalisation n'est pas une perspective, les réfugiés comme la communauté et le pays d'accueil peuvent bénéficier de certains degrés d'intégration même si le séjour des réfugiés n'a pas vocation à être permanent. Certains volets de l'intégration peuvent être appliqués progressivement ou par modules sur mesure pour répondre à la vision que le gouvernement du pays d'accueil a de l'intégration des réfugiés, même dans les cas où le droit à un séjour permanent n'est

pas envisagé. Il peut s'agir, par exemple, du droit ou de l'accès à l'emploi, au logement et à la terre, à la mobilité, à l'éducation, à la santé, à la protection sociale et à d'autres systèmes et services nationaux. En 2019, le HCR et ses partenaires aideront les gouvernements des pays d'accueil à concevoir et à mettre en œuvre, en particulier au niveau municipal, les volets de l'intégration locale qui répondent le mieux à la vision des gouvernements.

Les questions relatives aux droits au logement, aux terres et à la propriété pour les personnes déplacées sont importantes à la fois durant l'asile et au retour. On est passé d'une politique de camps et de dépendance à l'assistance à une politique hors camps et d'autonomisation. Comme un nombre croissant d'études le montre, les droits aux HLP dans les situations de déplacement constituent une dimension essentielle pour promouvoir l'autonomisation. Les mécanismes de droits fonciers favorisent la mobilité et les moyens de subsistance et créent de la valeur. La résolution des problèmes liés aux HLP dans les régions d'origine incite également davantage au retour et augmente les chances de réussite de la réintégration, de la consolidation de la paix et de la cohésion sociale. Le HCR coopérera avec les autorités nationales et locales pour adapter, si nécessaire, les lois et

les pratiques afin de permettre aux réfugiés d'avoir accès aux espaces commerciaux et d'en garantir la sécurité d'occupation. C'est important car ces espaces ne peuvent pas être exclusivement utilisés pour le logement mais aussi à des fins commerciales ou comme des terres et des biens productifs. Cela montre à nouveau à quel point aider les réfugiés ou les déplacés aide également les communautés d'accueil. Le HCR continuera de réorganiser ses capacités d'expertise et son implication dans les questions relatives aux HLP afin de concevoir et de plaider pour des mesures dans ce domaine qui facilitent l'autonomisation ou le retour. Il collaborera également avec des partenaires pour mettre en œuvre cet élément qui favorise la résilience et les solutions.

Pour assurer des moyens de subsistance aux réfugiés, il est nécessaire de disposer d'un environnement politique, juridique, administratif et économique favorable. Grâce à son nouvel outil de cartographie des droits, le HCR consolidera des informations sur ces facteurs dans des pays clés et développera des approches concertées pour défendre et garantir les changements nécessaires. Par exemple, le HCR s'associera aux acteurs du secteur du développement pour faire part de leurs analyses et bonnes pratiques aux gouvernements des pays d'accueil de réfugiés concernant les

En 2019, un soutien sera apporté aux réfugiés et aux rapatriés pour trouver des solutions aux questions liées aux HLP et faciliter leur réintégration ou leur intégration locale.

© HCR/Gerdan Welters



Andreas Hollstein, maire d'Altena, travaille inlassablement pour accueillir les réfugiés dans sa ville.

Comment accueillir les réfugiés : un maire allemand montre l'exemple

« Les nouveaux venus sont un atout pour la société allemande », déclare Andreas Hollstein, 55 ans. « Nous ne pouvons pas résoudre tous les problèmes des millions de réfugiés à travers le monde, mais nous pouvons faire notre part pour améliorer les choses au mieux de nos moyens. Je pense que c'est ce que nous avons fait et cela ne nous a pas submergés ».

Andreas Hollstein voit les réfugiés comme un atout pour sa ville et lorsqu'ils sont arrivés en nombre sans précédent en Europe en quête de sécurité, il a décidé d'en accueillir plus que ce qui était prévu pour sa ville. Depuis lors, il a travaillé sans relâche pour accueillir les nouveaux arrivants dans sa ville d'Altena, dans l'ouest de l'Allemagne, et pour créer une atmosphère propice à l'intégration. Le maire et sa communauté avaient déjà retenu l'attention de l'OCDE et du gouvernement allemand pour les succès remportés dans l'intégration des nouveaux arrivants.

Lire la suite >



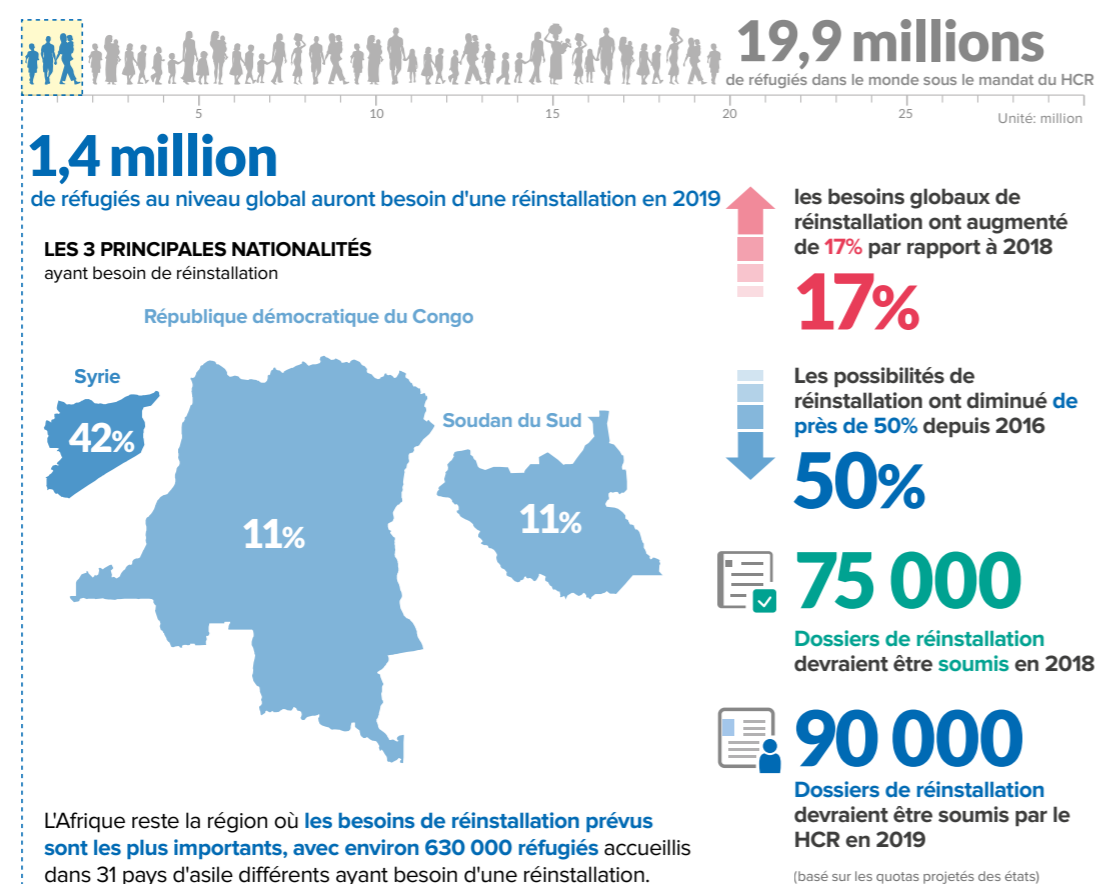
avantages de l'autonomisation économique des réfugiés et de leur inclusion dans les systèmes nationaux ainsi que pour étudier le soutien en matière de renforcement des capacités dont certains gouvernements pourraient avoir besoin pour y parvenir.

S'appuyant sur la Recommandation n°205 de l'OIT sur l'emploi et le travail décent au service de la paix et de la résilience, adoptée en juin 2017, le HCR collaborera avec l'OIT et les gouvernements des pays d'accueil de réfugiés pour valider et mettre en œuvre le droit au travail des réfugiés si

nécessaire et pour rendre l'emploi formel possible. En outre, il coopérera avec les autorités municipales, leurs réseaux et des partenaires intéressés – comme l'Organisation pour la coopération et le développement économiques (OCDE) et l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) – pour accélérer la diffusion des bonnes pratiques et contribuer à renforcer les capacités et les expériences nécessaires pour que les autorités municipales assument leur rôle de premier plan dans l'accueil et l'intégration des réfugiés.

La réinstallation

LA RÉINSTALLATION DES RÉFUGIÉS DANS LE MONDE EN CHIFFRES



La réinstallation demeure un outil de protection essentiel pour assurer la protection et offrir des solutions aux

réfugiés exposés à des risques spécifiques. C'est également un mécanisme concret de solidarité internationale et de partage des

responsabilités avec les États qui accueillent un nombre important de réfugiés.

Le HCR estime que 1,4 million de personnes dans le monde entier auront besoin d'une réinstallation en 2019, soit une augmentation de 17% par rapport à 2018. Dans un contexte où les déplacements forcés sont sans précédent et augmentent à l'échelle mondiale, le développement de la réinstallation et des voies complémentaires comme mécanismes concrets de partage des responsabilités et des charges constitue l'un des principaux objectifs du pacte mondial sur les réfugiés.

Le pacte mondial prévoit l'élaboration d'une stratégie triennale en matière de réinstallation et de voies complémentaires (2019-2021) en vue d'augmenter l'offre générale de places de réinstallation – notamment dans les pays qui ne participent pas encore aux efforts mondiaux de réinstallation – de consolider les programmes émergents de réinstallation et de développer les voies complémentaires. Les activités du HCR en matière de réinstallation et dans les domaines annexes seront guidées par cette stratégie en 2019 et au-delà.

Dans la mise en œuvre de ses programmes de réinstallation dans plus de 65 pays d'asile, le HCR accordera en 2019 la priorité aux réfugiés les plus vulnérables, notamment les personnes lesbiennes, gays, bisexuelles, transgenre et intersexuées, les femmes et les filles à risque, et les enfants à risque (voir le chapitre *Sauvegarder les droits fondamentaux*). La réinstallation sera également utilisée de manière stratégique pour manifester la solidarité internationale et le partage des responsabilités avec les États d'accueil, en vue de parvenir à des solutions globales en conformité avec la Déclaration de New York, le Cadre d'action global pour les réfugiés et le pacte mondial sur les réfugiés.

Dans cet esprit, le HCR continuera en 2019 de concentrer ses efforts sur

les besoins prioritaires, notamment concernant la situation en Méditerranée centrale, la réinstallation depuis l'Égypte, l'Iraq, la Jordanie, le Liban et la Turquie dans le contexte de la situation syrienne, et également dans les pays appliquant l'approche du Cadre d'action global pour les réfugiés. Le HCR continuera aussi de plaider pour l'utilisation souple des quotas de réinstallation non alloués pour les cas d'urgence à travers le monde.

Le HCR soutiendra les opérations et améliorera la qualité et l'intégrité de son programme mondial de réinstallation en publiant des recommandations politiques et opérationnelles et en renforçant le contrôle, la surveillance et les capacités. Il poursuivra sa collaboration avec les ONG partenaires et les experts disponibles dans le cadre de son mécanisme de déploiement pour la réinstallation afin de veiller à ce que toutes les opportunités de réinstallation ouvertes aux réfugiés soient exploitées.

Pour renforcer la réinstallation durable et les voies complémentaires, il est nécessaire de disposer d'une approche impliquant l'ensemble de la société et de partenariats de grande ampleur. Avec cette nouvelle approche, l'ambition est de générer un changement positif dans le « système » afin de répondre aux besoins croissants de réinstallation. Le HCR intensifiera ses efforts pour diversifier les partenariats en matière de réinstallation en s'associant davantage à des partenaires non-traditionnels et à des acteurs impliqués depuis longtemps dans le domaine de la réinstallation, notamment les communautés locales, les gouvernements, les instituts universitaires et le secteur privé.

Le HCR s'appuiera sur le « mécanisme conjoint pour les nouveaux pays de réinstallation » (ERCM) pour poursuivre sa collaboration avec un vaste éventail de partenaires afin d'offrir aux nouveaux pays de réinstallation un soutien en

Il y a aujourd'hui **35** États de réinstallation dans le monde, ce qui représente une augmentation importante par rapport à 27 États en 2008.

Le portail de données du HCR sur la réinstallation fournit des données de base utiles pour les activités de réinstallation dans le monde.



Pour en savoir plus (en anglais)

matière de renforcement des capacités, des conseils techniques et une expertise pour la conception et la mise en œuvre de programmes de réinstallation. L'ERCM est une plateforme mondiale dirigée par le HCR et l'OIM, conçue pour faciliter et canaliser les soutiens financiers et techniques destinés aux nouveaux pays. Le HCR s'appuiera également sur les ressources développées dans le cadre du projet de l'Union européenne visant à faciliter la réinstallation et l'admission des réfugiés grâce à l'acquisition de nouvelles connaissances.

En 2019, le HCR poursuivra ses efforts de recueil de faits et de données de base

qui montrent l'impact, la disponibilité et l'utilisation de la réinstallation.

Le HCR continuera de soutenir les Consultations tripartites annuelles sur la réinstallation et ses différents groupes de travail, notamment les groupes restreints pour la situation syrienne et pour la situation en Méditerranée centrale. Le rôle des groupes restreints est essentiel pour mobiliser les efforts destinés à augmenter le nombre de places de réinstallation pour les réfugiés les plus vulnérables. Ils recherchent aussi de manière proactive d'autres opportunités d'admissions sûres et réglementées par le biais des voies complémentaires.

Les voies complémentaires d'admission dans des pays tiers



Numeir Khalife, réfugié syrien de 18 ans, est réuni avec sa sœur Anmar, âgée de 7 ans, dans la ville de Lensahn, au nord de l'Allemagne.

Compte tenu de l'augmentation du nombre de réfugiés et de l'écart entre les besoins en matière d'aide humanitaire et les ressources disponibles, des approches innovantes pour améliorer l'accès des réfugiés à la protection et

aux solutions sont essentielles. Les voies complémentaires pour l'admission dans des pays tiers peuvent élargir la gamme des solutions, autonomiser les réfugiés et soulager la pression qui pèse sur les pays d'accueil, en particulier dans les situations

de réfugiés prolongées de grande envergure. Ces voies complémentaires comprennent, de manière non limitative, les programmes d'admission humanitaire, les programmes de visas humanitaires, les programmes de parrainage communautaire ou privé, la réunification familiale, les programmes de mobilité professionnelle et de migration des travailleurs qualifiés, les bourses universitaires ainsi que les programmes d'études et d'apprentissage.

Dans le cadre d'une approche globale des solutions, et en complémentarité avec la réinstallation, le HCR coopère avec les États, la société civile, le secteur privé, les établissements universitaires, les organisations gouvernementales et les réfugiés afin d'identifier, de mettre en place et de développer des voies complémentaires d'admission. Cette approche est en ligne avec la Déclaration de New York et le Cadre d'action global pour les réfugiés, tout en s'inscrivant dans les Orientations stratégiques du HCR pour la période 2017-2021. Le pacte mondial sur les réfugiés souligne l'importance des voies complémentaires pour renforcer la protection et les solutions pour les réfugiés mais aussi pour manifester la solidarité internationale et le partage des responsabilités.

En 2019, grâce à l'élaboration d'une stratégie triennale sur la réinstallation et les voies complémentaires, le HCR plaidera pour augmenter le nombre et la prévisibilité des voies complémentaires. Il continuera d'offrir des conseils et des outils aux États, à son personnel et aux partenaires pour les aider à identifier, élaborer et développer des voies complémentaires de manière plus systématique et durable. Les voies complémentaires testées depuis 2016, comme les programmes de bourses pour les réfugiés et la création d'une base de données indiquant les compétences des

réfugiés susceptibles de correspondre aux besoins d'employeurs potentiels dans le cadre de la mobilité professionnelle, ont suscité l'intérêt des pays souhaitant mettre en place des voies complémentaires en 2019 et au-delà.

Le HCR continuera d'encourager de nouveaux partenariats pertinents, d'aider à la conception de programmes, de surveiller les progrès réalisés, de partager les bonnes pratiques, d'identifier et d'analyser les difficultés, les obstacles et les risques auxquels les réfugiés sont exposés dans chaque région, d'élaborer et de diffuser des informations sur les voies qui facilitent l'accès des réfugiés à des pays tiers. En 2017, le HCR a établi un nouveau partenariat avec *United World Colleges* et *Talent Beyond Boundaries* pour élargir les opportunités d'études et d'emploi pour les réfugiés dans des pays tiers. Ces partenariats, ainsi que le plan d'action conjoint OIT-HCR pour promouvoir les voies permettant la mobilité professionnelle des réfugiés, seront maintenus en 2019 tandis que de nouveaux partenariats seront étudiés et développés.

Il est essentiel d'améliorer les données et les témoignages pour parvenir à des solutions pour les réfugiés. Le HCR et l'OCDE ont mené une étude pilote en 2018 sur l'utilisation par les réfugiés des voies d'entrée régulières non humanitaires et des visas pour entrer dans les pays de l'OCDE. La collaboration se poursuivra dans ce domaine en 2019. S'appuyant sur les conclusions tirées en 2018, le HCR aidera les États membres de l'OCDE à élaborer des recommandations et des politiques fondées sur l'expérience concernant les voies complémentaires d'admission des réfugiés en 2019.

Le HCR plaidera pour augmenter le nombre et la prévisibilité des voies complémentaires dans le cadre de sa stratégie triennale sur la réinstallation et les voies complémentaires.



Après avoir survécu à la torture, une Somalienne retrouve ses fils au Niger

Après 15 mois de captivité, soumise aux violences et aux abus de trafiquants libyens, une mère somalienne retrouve ses fils adolescents à Niamey. Mère de deux enfants, Amina* était robuste et vigoureuse avant de tomber entre les mains de trafiquants libyens. Après plus d'un an d'incessants passages à tabac et d'électrocutions, elle est aujourd'hui brisée et incapable de marcher.

« Ils m'ont infligé d'épouvantables tortures. Je les ai suppliés de ne pas torturer ma famille », raconte Amina.

« Rien n'est plus important pour nous dans notre existence que notre mère et nous sommes pleins de gratitude de la voir en vie », dit Ahmed, avec un grand sourire. « Je veux retourner [en Somalie] un jour », ajoute-t-il. « Je veux apporter du changement dans mon pays... Mais comment pourrais-je le faire quand je ne suis même pas capable de me protéger moi-même ? »



Les retrouvailles d'Ahmed, 14 ans, et de Mohamed, 15 ans, avec leur mère Amina* à Niamey (Niger).

Lire la suite >



* Nom changé pour des raisons de protection

DOMAINES D'INTERVENTION PRÉVUS EN 2019

PRINCIPALES RÉALISATIONS CIBLÉES EN 2019

SOLUTIONS DURABLES

POTENTIEL EN MATIÈRE DE RETOUR VOLONTAIRE RÉALISÉ ET RÉINTEGRATION PLUS DURABLE. EN 2019, LE HCR PRÉVOIT DE :

Encourager l'établissement de conditions favorables au retour et à la réintégration, conformément au quatrième objectif du pacte mondial sur les réfugiés

Coopérer avec des partenaires pour mener des enquêtes de perception de la justice dans 3 situations de réfugiés au minimum.

Collaborer avec les acteurs du secteur du développement et de la consolidation de la paix dans 2 situations de retour au minimum en vue d'établir des conditions favorables au retour et à la réintégration.

Analyser les questions liées aux HLP des rapatriés et élaborer ou encourager des programmes adaptés qui incitent au retour et aident à la réintégration.

Renouveler les subventions récentes allouées par le Fonds des Nations Unies pour la consolidation de la paix au HCR, au PNUD et à des partenaires pour des projets communs dans ce domaine, en renforçant les liens avec les acteurs de la consolidation de la paix qui peuvent créer des conditions favorables au retour.

S'impliquer de manière adaptée dans les processus mondiaux susceptibles de promouvoir la résilience et des solutions sur le terrain. Ces derniers incluent notamment le coordinateur mondial des Nations Unies en faveur de l'état de droit, le groupe restreint des Nations Unies chargé de la terre et des conflits, et l'Alliance mondiale pour l'objectif de développement durable 16.

Concevoir et mettre en œuvre des programmes de retour et de réintégration

Élaborer des accords tripartites pour veiller à ce que des cadres juridiques soient en place pour soutenir le rapatriement en sécurité et dans la dignité ainsi que la réintégration durable.

Aider les réfugiés qui rentrent par le biais de programmes communautaires et locaux et d'aide en nature et en espèces, en s'appuyant sur les expériences récentes et les bonnes pratiques.

Créer des outils prêts à l'emploi pour réaliser des enquêtes sur les intentions de retour et le suivi de la protection après le retour, connectés au nouveau système d'information proGres v4.

POTENTIEL EN MATIÈRE D'INTÉGRATION RÉALISÉ. EN 2019, LE HCR PRÉVOIT DE :

Aider les gouvernements des pays d'accueil à concevoir un ensemble de droits et d'accès pour les réfugiés, ainsi que d'autres statuts de séjour durable, compatibles avec la vision du gouvernement en matière d'intégration des réfugiés, conformément aux objectifs 1 et 2 du pacte mondial sur les réfugiés

Présenter une liste d'options sur mesure, s'appuyant sur des analyses et des enseignements, aux gouvernements intéressés pour concevoir un ensemble adapté de droits et d'accès. Cela comprend les droits ou l'accès à l'emploi, aux HLP, à la mobilité, à l'éducation, à la santé, à la protection sociale et à d'autres systèmes et services nationaux.

Mobiliser les partenaires pour soutenir les gouvernements des pays d'accueil, en particulier à l'échelle municipale, dans la mise en œuvre des éléments choisis en matière d'intégration locale.

Garantir les droits des réfugiés au logement, à la terre et à la propriété dans les pays et régions d'asile dans la mesure nécessaire pour assurer des moyens de subsistance, la mobilité et la sécurité des réfugiés et de façon à ce que cela bénéficie, dans la mesure du possible, aux communautés d'accueil

Promouvoir un environnement propice à la création de moyens de subsistance pour les réfugiés en termes politiques, législatifs, administratifs, économiques et sécuritaires

Promouvoir les actions à l'échelle municipale en faveur de l'intégration locale des réfugiés

Travailler avec les autorités nationales et locales dans au moins 5 pays d'asile pour adapter la législation et la pratique si nécessaire afin d'accorder aux réfugiés l'accès et la sécurité d'occupation à des espaces commerciaux, à des terres et des biens productifs.

Diffuser des conseils, des formations et d'autres ressources documentaires au personnel sur les questions de HLP inspirés des bonnes pratiques et des enseignements récents sur ces questions en lien avec l'asile et leur interaction avec les autres éléments de résilience et de solutions.

Consolider des informations concernant la création réussie de moyens de subsistance pour les réfugiés dans certains pays clés (en s'appuyant, entre autres, sur le nouvel outil de cartographie des droits) et développer des approches concertées pour défendre et garantir les changements nécessaires.

Collaborer avec l'OIT et les gouvernements des pays d'accueil de réfugiés pour valider et mettre en œuvre le droit au travail des réfugiés, le cas échéant, et rendre le travail formel possible.

Évaluer et diagnostiquer les défis auxquels les personnes relevant de la compétence du HCR et les autorités locales sont confrontées en termes administratifs, de justice et de sécurité. Concevoir des programmes de collaboration pour y répondre, en capitalisant sur l'expertise du PNUD en matière de gouvernance et en soutenant les autorités locales.

Structurer ses actions auprès des autorités municipales, des réseaux et des partenaires intéressés pour renforcer les capacités et l'expérience nécessaires des autorités municipales pour qu'elles assument leur rôle de premier plan dans l'accueil et l'intégration des réfugiés.

POTENTIEL EN MATIÈRE DE RÉINSTALLATION RÉALISÉ. EN 2019, LE HCR PRÉVOIT DE :

Rendre le programme mondial de réinstallation du HCR plus efficace et effectif

Sur la base des besoins estimés en matière de réinstallation et des situations prioritaires dans le monde, assurer la répartition équitable des quotas en maximisant leur utilisation stratégique et leur impact en matière de protection.

Sur la base des quotas estimés par les États, le HCR soumettra des demandes de réinstallation pour environ 90 000 personnes en 2019.

Renforcer l'élaboration et l'utilisation d'approches innovantes, comme le développement de modules de système pour garantir le partage des données biométriques avec les gouvernements et le développement du transfert électronique des demandes de réinstallation.

Développer une base de données factuelles solide pour la mise en œuvre du programme de réinstallation et le plaidoyer, grâce à la collecte, la compilation, l'analyse et la diffusion d'informations statistiques mondiales en matière de réinstallation.

Entreprendre des missions techniques et polyvalentes d'évaluation de la fraude afin d'offrir un soutien et des conseils aux opérations du HCR pour remédier aux risques de fraude.

Mener des activités de formation et de renforcement des capacités en matière de procédures et de politiques de réinstallation dans les bureaux du HCR à travers le monde pour mieux préparer les équipes impliquées dans des opérations de réinstallation.

Plaider auprès des États et les soutenir pour la mise en place de nouveaux programmes de réinstallation et le développement des programmes existants.

Encourager le soutien en faveur de la réinstallation en assurant un plaidoyer ciblé auprès des communautés, des gouvernements locaux et de l'opinion publique dans les pays de réinstallation.

Collaborer avec une grande diversité de partenaires et de parties prenantes pour élaborer et mettre en œuvre la stratégie triennale visant à développer la réinstallation et les voies complémentaires.

Fournir un soutien et une assistance en matière de politique et de conception de programmes aux nouveaux pays de réinstallation dans le cadre du Mécanisme conjoint pour les nouveaux pays de réinstallation.

Élaborer des politiques et des outils de conception pour aider les nouveaux pays de réinstallation à mettre en place et/ou à développer leurs programmes de réinstallation.

ACCÈS À UNE ÉDUCATION DE QUALITÉ

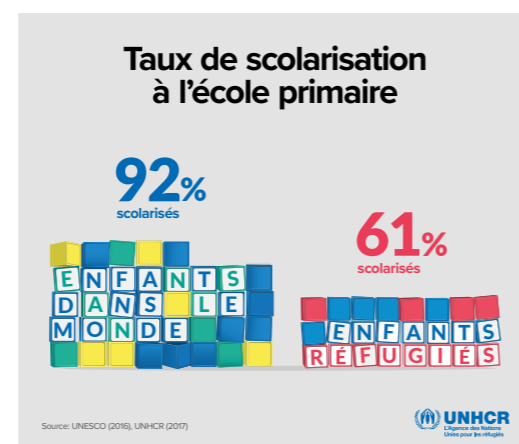


Les jeunes Soudanaises, Nasila, 11 ans (à gauche), et Krula, 9 ans (à droite), sourient quand on leur demande ce qu'elles voudraient faire quand elles seront grandes, dans le camp de réfugiés d'Ajuong Thok, au Soudan du Sud.

Éducation, apprentissage connecté et formation professionnelle

La stratégie d'éducation du HCR sur l'inclusion des réfugiés dans les systèmes nationaux d'éducation a été élaborée suite à de vastes consultations avec un large éventail de parties prenantes et est mise en œuvre depuis 2012. Dans le cadre du pacte mondial sur les réfugiés, le HCR s'appuiera sur les réussites et les enseignements de cette stratégie pour lancer une nouvelle stratégie mondiale en matière d'éducation sur 5 ans (2019-2023). Cette dernière est conçue pour soutenir explicitement le pacte mondial en mobilisant des partenaires clés afin de réduire les lacunes qui existent dans l'éducation des réfugiés. Elle privilégie également une approche multipartite de la programmation afin de réaliser pleinement le deuxième objectif du pacte mondial visant à renforcer l'autonomie des réfugiés. Le HCR se concentrera sur l'amélioration de l'accès et du maintien dans l'enseignement

primaire, secondaire et supérieur. Une attention particulière sera apportée aux programmes de formation professionnelle et d'acquisition de compétences non formelles ainsi qu'un soutien renforcé aux communautés d'accueil, à l'agrandissement durable des installations gérées par les autorités nationales et locales, et à l'amélioration du recrutement d'enseignants salariés qualifiés.



En s'appuyant sur les succès de la stratégie du HCR pour l'inclusion des réfugiés dans les systèmes publics d'éducation nationaux, le HCR va lancer une nouvelle stratégie globale d'éducation pour les 5 années à venir (2019-2023).



Lire et voir la suite (en anglais)

« Sans éducation, le futur des jeunes réfugiés et le futur de leurs communautés sera irrémédiablement assombri. »

—Filippo Grandi, Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés.

La nouvelle stratégie d'éducation renforcera également les domaines de la réponse d'urgence et de l'éducation des jeunes. En 2018, le HCR a amélioré sa capacité d'offrir un enseignement dès le début d'une urgence afin de s'assurer que la réponse initiale investisse dans les systèmes éducatifs et renforce l'accès des jeunes réfugiés à un enseignement durable. Un programme d'éducation de la jeunesse, initié dans quatre pays qui accueillent un nombre élevé de jeunes

réfugiés - Kenya, Pakistan, Rwanda et Ouganda – sera intensifié en 2019. Le HCR ciblera son soutien sur l'amélioration de l'accès à l'enseignement secondaire, à la formation professionnelle et à l'enseignement supérieur. Un important volet portera sur la recherche afin de veiller à ce que les expériences réussies et les bonnes pratiques soient identifiées, diffusées et répliquées, et contribuera à l'amélioration de l'accès des jeunes à l'éducation.

© HCR/Alexis Ariza



De jeunes réfugiés reçoivent leur Tutudesk pour améliorer l'environnement d'apprentissage local du village de réfugiés Turkman.

Des solutions innovantes améliorent l'apprentissage des enfants réfugiés au Pakistan

L'opération du HCR au Pakistan offre un accès à l'éducation à plus de 35 000 réfugiés afghans dans 105 écoles et 40 écoles à domicile pour filles dans des villages de réfugiés situés dans la province de Khyber Pakhtunkhwa. Le *Tutudesk* – un plan de travail portable et résistant que les enfants peuvent poser sur leurs genoux – a été présenté au HCR comme un moyen créatif d'améliorer l'environnement d'apprentissage des enfants réfugiés dans des salles de classe surchargées. Il a été immédiatement retenu pour son coût peu élevé et son design résistant aux impacts. Plus de 12 000 *Tutudesks* ont déjà été distribués à des enfants du 1^{er} au 3^{ème} niveau dans 15 écoles dans des villages de réfugiés. En outre, une évaluation d'impact menée récemment a montré le fort niveau de satisfaction au sein de la communauté réfugiée et une demande forte que cette solution soit davantage déployée. Grâce à un pilotage réussi, le HCR continuera de distribuer les *Tutudesks* à un plus grand nombre d'élèves au Pakistan en 2019.

Pour en savoir plus (en anglais)



Dans le cadre du Partenariat mondial pour l'éducation, le HCR s'efforcera de soutenir l'inclusion des réfugiés dans des programmes éducatifs pluriannuels dans au moins 12 pays, en aidant notamment à la prise de décision grâce au partage de bonnes pratiques. Par le biais du Comité directeur de l'objectif de développement durable 4 – Éducation 2030, qui vise à harmoniser et à renforcer le soutien aux États membres et à leurs partenaires pour remplir les objectifs de l'agenda mondial en matière d'éducation, le HCR contribuera

à surveiller l'inclusion des réfugiés dans les systèmes éducatifs en rédigeant un rapport sur les progrès réalisés qui sera présenté au Forum politique de haut niveau sur le développement durable à la mi-2019. En partenariat avec DFID et la Banque mondiale, des recherches seront menées pour enrichir les pratiques des gouvernements et des partenaires dans le domaine de la planification et de la mise en œuvre des programmes éducatifs qui incluent les réfugiés. En tant que membre du groupe de pilotage pour le Réseau

Par le Comité directeur de l'objectif de développement durable 4, Éducation 2030, le HCR aidera à surveiller l'inclusion des réfugiés dans les systèmes éducatifs.



Lire la suite (en anglais)

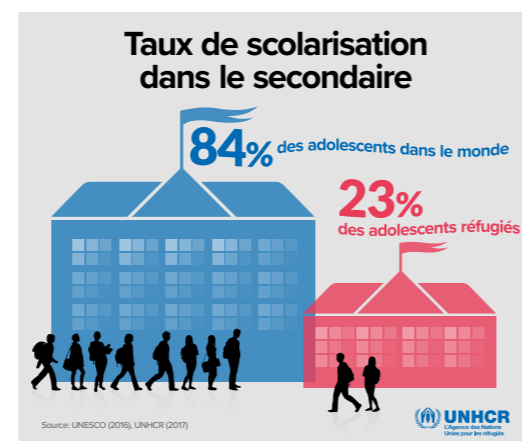
interorganisations pour l'éducation en situation d'urgence, le HCR soutiendra en 2019 des formations et la diffusion de ressources pour le plaidoyer et des conseils sur l'inclusion des réfugiés. L'accent sera mis sur le renforcement des systèmes, les organisations de la société civile et les ministères de l'éducation. Un partenariat mondial entre le HCR, le groupe sectoriel global chargé de l'éducation et le Réseau interorganisations pour l'éducation en situation d'urgence renforcera la base de données factuelles pour la planification, la coordination et la réponse communes, en s'appuyant sur des études de cas menés dans certains pays comme le Bangladesh, l'Éthiopie, la Somalie, la Syrie et le Tchad.

Le HCR entend poursuivre son partenariat avec *Educate A Child* et à étendre davantage l'accès des enfants réfugiés à l'enseignement primaire en s'appuyant sur les succès du programme actuel.

Il existe peu d'opportunités post-enseignement primaire pour les jeunes réfugiés. Moins d'un quart des élèves réfugiés qui ont achevé l'école primaire poursuivent leur scolarité dans des écoles secondaires. Pour combler cet écart, le HCR soutiendra le Programme pour l'éducation des jeunes au Kenya, au Pakistan, au Rwanda et en Ouganda, avec un objectif de 70 000 jeunes réfugiés sur la seule année 2019. Le HCR fixe un nouvel objectif cible pour les initiatives qui s'efforcent de veiller à ce que davantage de jeunes réfugiés aient accès à un enseignement post-primaire de qualité. Il s'agit d'investir dans l'avenir des jeunes réfugiés, de libérer leur potentiel et de les mener vers des solutions. Actuellement piloté au Kenya, en Ouganda, au Pakistan et au Rwanda entre 2017 et 2021, le Programme pour l'éducation des jeunes bénéficiera à plus de 232 000 jeunes réfugiés sur une période de quatre ans.

Les besoins des jeunes à l'échelle mondiale dépassent de loin ce chiffre, et le programme vise à s'appuyer sur les expériences de cette première étape

pour ouvrir de nouvelles opportunités en matière d'éducation et d'inclusion économique à plus grande échelle. En outre, le programme donne la priorité à l'éducation et à la formation pour renforcer la responsabilisation et l'autonomisation des jeunes réfugiés et améliore leur accès à des opportunités d'apprentissage de qualité dans l'enseignement secondaire et supérieur, le développement de leurs compétences et de la formation professionnelle. Des liens plus forts seront tissés pour créer des opportunités d'emploi, d'apprentissage, de moyens de subsistance et d'inclusion économique en 2019.



En étroite collaboration avec le groupe de travail sur l'éducation accélérée, le HCR continuera d'améliorer la qualité des programmes d'éducation accélérée au Kenya, au Pakistan, au Rwanda, au Soudan du Sud et en Ouganda en 2019, en offrant des opportunités adaptées aux enfants et aux jeunes ayant dépassé l'âge requis et qui leur permettent d'accéder à des programmes d'éducation certifiés.

Le Système de gestion des informations sur l'éducation des réfugiés (REMIS) sera piloté avec des partenaires dans 18 pays en Afrique et en Asie, pour améliorer la gestion des données afin de faciliter la planification des programmes d'éducation en utilisant l'école comme unité de mesure. Le HCR renforce son engagement visant à garantir que les réfugiés et les communautés d'accueil puissent avoir accès à des opportunités d'apprentissage adaptées et



© HCR/Hannah Maule-Efrinch



Jacqueline, réfugiée burundaise et entraîneuse de foot au camp de Mahama (Rwanda).

Rwanda. Jacqueline, réfugiée burundaise et entraîneuse de foot

Jacqueline (23 ans) entraîne l'équipe de football dans l'espace destiné aux jeunes, dans le camp de Mahama. Elle a fui le Burundi seule en 2015 à l'âge de 21 ans. Sa mère est décédée alors qu'elle était encore très jeune, laissant huit enfants. Jacqueline vivait avec son frère aîné Charles quand les troubles ont débuté dans son pays. Un jour, en rentrant chez elle, elle a trouvé le corps de son frère et elle s'est évanouie à cause du choc. Il avait été tué par un groupe rebelle. Jacqueline s'est ressaisie et elle a couru chez son voisin qui l'a aidée à fuir vers la frontière. Après un voyage épuisant, elle est arrivée au camp de Mahama, seule et effrayée.

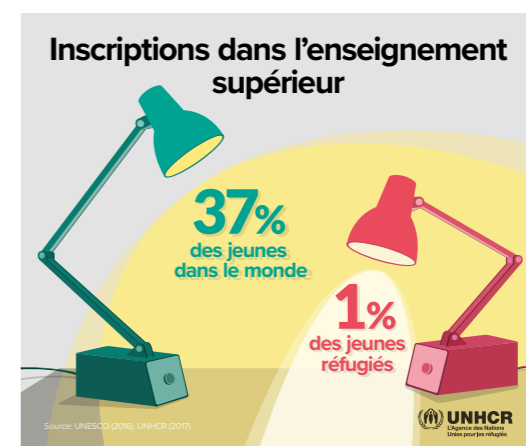
Dans le camp, Jacqueline a commencé à fréquenter le centre pour les jeunes où elle a été formée à l'entraînement.

« Ce qu'un garçon peut faire, une fille le peut aussi », déclare Jacqueline.

Elle entraîne désormais plusieurs équipes de basketball et de football dans le camp et joue aussi régulièrement au sein de l'équipe mixte garçons-filles. Le centre pour les jeunes est important pour Jacqueline car elle peut s'y faire des amis, acquérir des compétences et reprendre espoir pour l'avenir. Elle espère devenir un jour une entraîneuse internationale.

accréditées qui soient soutenues par des réseaux mobiles étendus et des ressources numériques dynamiques. En 2019, le HCR lancera une Alliance pour l'éducation connectée, en coopération avec des partenaires éducatifs et le secteur privé. Cette Alliance préparera le terrain pour de nouveaux standards éducatifs numériques s'appuyant sur une connectivité gratuite, une électricité disponible et des compétences numériques fines dans toutes les écoles publiques qui accueillent des réfugiés. D'ici 2025, le HCR souhaite mettre en place 300 plateformes numériques dans des écoles publiques qui accueillent des réfugiés et 10 campus satellites dans l'enseignement supérieur, en coopération avec les partenaires locaux et les gouvernements. En 2019, 15 nouvelles plateformes numériques d'apprentissage et des campus satellites seront créés, avec le soutien de *Learning Equality*, *Google.org* et *Microsoft*, en Jordanie, au Kenya et en Ouganda.

Le programme de bourses de l'Institut académique allemand Albert Einstein pour les réfugiés (connu sous le nom de « DAFI ») permettra à 1000 étudiants



supplémentaires de s'inscrire à l'université dans 53 pays, en s'étendant au Malawi, au Mexique et à la Somalie, pour un nombre total de 8000 étudiants en 2019.

Grâce au soutien de 16 partenaires du *Connected Learning in Crisis Consortium*, 1000 étudiants supplémentaires participeront à des programmes numériques certifiés en Afrique, au Moyen-Orient et en Afrique du Nord et en Asie.

15 nouvelles plateformes numériques d'apprentissage et des campus satellites seront établis en Jordanie, au Kenya et en Ouganda.



Des étudiants bénéficiaires de bourses DAFI offrent des cours de soutien scolaire à des enfants réfugiés

« Quand j'étais en 3^{ème}, j'ai dû fuir avec ma famille. Nous étions déplacés à l'intérieur de la Syrie. Je n'ai pas pu terminer l'année scolaire mais j'ai quand même réussi à passer l'examen final. Deux ans plus tard, nous avons dû fuir la région et nous déplacer de nouveau. Je suis restée un an sans étudier. J'ai entendu parler du programme DAFI par d'autres étudiants à l'université, » explique Amane.

Depuis le lancement de l'initiative de l'Institut académique allemand Albert Einstein pour les réfugiés (le programme DAFI) en 1992, plus de 14 000 jeunes femmes et hommes réfugiés ont reçu des diplômes de 1^{er} cycle accrédités, dans des disciplines diverses allant des arts aux sciences, au sein des universités et des établissements de leur pays d'asile. Cela les a aidés à développer des compétences de leadership, à bénéficier d'une protection plus importante et à renforcer leur autosuffisance pour eux-mêmes et leurs familles.

« Beaucoup d'enfants et de jeunes réfugiés au Liban n'ont pas accès à l'éducation. Ils devraient avoir plus de soutien », déclare Amane.

En offrant des bourses pour l'enseignement supérieur et en facilitant l'obtention de moyens de subsistance, le programme DAFI améliore la protection, contribue à des solutions à long terme pour les réfugiés et les communautés qui les accueillent et promeut la vision et les objectifs du Cadre d'action global pour les réfugiés et du pacte mondial sur les réfugiés.



Amane, 28 ans, à Aley Baysour (Mont Liban), pendant une activité bénévole de soutien scolaire.

© HCR/Antoine Tereby

DOMAINES D'INTERVENTION PRÉVUS EN 2019

PRINCIPALES RÉALISATIONS CIBLÉES EN 2019

BESOINS DE BASE ET SERVICES ESSENTIELS

ACCÈS À UNE ÉDUCATION DE QUALITÉ. EN 2019, LE HCR PRÉVOIT DE :

Améliorer l'accès à un enseignement primaire de qualité

Inscrire 138 510 enfants à l'école primaire dans 18 pays.

Améliorer l'accès à un enseignement secondaire de qualité

Inscrire 70 000 jeunes dans le Programme d'éducation de la jeunesse au Kenya, en Ouganda, au Pakistan et au Rwanda.

Améliorer l'accès à un enseignement supérieur de qualité

Inscrire 1000 étudiants supplémentaires bénéficiaires de bourses DAFI dans l'enseignement supérieur.

Inscrire 1000 autres étudiants dans des programmes numériques mixtes par le biais du *Connected Learning in Crisis Consortium*.

Renforcer les données en matière d'éducation et les capacités de gestion des connaissances

Mettre en œuvre et tester dans 18 pays d'Afrique et d'Asie le système de gestion des informations sur l'éducation des réfugiés, connu sous le nom de REMIS, dont l'objectif est d'améliorer la gestion des données qui servent de base à la planification des programmes éducatifs, avec l'école comme unité de mesure.

MOYENS DE SUBSISTANCE ET INCLUSION ÉCONOMIQUE



Noura, rapatriée et mère de sept enfants, travaille sur une machine à coudre fournie par le HCR dans sa maison partiellement détruite à Homs, en Syrie.

© HCR/Vivian Teo/meh

Conformément aux deux premiers objectifs du pacte mondial sur les réfugiés, le HCR s'efforcera de promouvoir un environnement favorable et appliquera des approches efficaces basées sur le marché pour faciliter l'inclusion des réfugiés dans les économies et les systèmes de marché, contribuant ainsi à renforcer leur autosuffisance et leur résilience tout en soutenant les membres des communautés d'accueil affectées. Le HCR donnera la priorité aux investissements dans 25 pays et les soutiendra à travers l'Afrique, l'Europe, l'Asie et le Pacifique, le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord, et l'Amérique du Sud. Les expressions d'intérêt reçues de la part des opérations, qui présentent leurs besoins et placent les programmes d'inclusion économique parmi leurs priorités, détermineront l'ordre des priorités. D'autres processus mondiaux en cours, notamment un engagement envers le Cadre d'action global pour les réfugiés et les bénéficiaires de prêts de la Banque mondiale au titre de l'IDA-18, seront pris en compte dans la mesure de leur impact sur les efforts d'inclusion économique.

Promouvoir l'inclusion financière des réfugiés dans les pays d'accueil

Le secteur financier exprime un intérêt croissant pour servir les personnes déplacées de force, car il perçoit leur potentiel en tant que clients rentables. Entre 2017 et 2018, 12 institutions financières dans huit pays ont ouvert leurs services aux réfugiés. Sur cette base, le HCR s'associera à des acteurs du développement du secteur financier, comme le Fonds d'équipement des Nations Unies (UNCDF) et le *Financial Deepening Sector Africa (FSD Africa)* pour mettre en place des aides et une assistance technique qui encourageront les prestataires de services financiers à ouvrir leurs services aux réfugiés dans six pays d'accueil en Afrique, probablement au Cameroun, en Ouganda, en République démocratique du Congo (RDC), en République-Unie de Tanzanie, au Rwanda et en Zambie. Des études seront réalisées dans trois des pays susmentionnés pour construire le modèle économique. *FSD Africa* et l'UNCDF œuvrent en faveur

60 opérations du HCR, en collaboration avec des partenaires du secteur du développement, des entreprises sociales, des ONG et le secteur privé faciliteront les initiatives d'inclusion économique au bénéfice de **5 millions** de personnes relevant de la compétence du HCR et membres des communautés d'accueil.

4 500
réfugiés pourront accéder à des prêts grâce au mécanisme de garantie des crédits en Jordanie et en Ouganda.

de l'inclusion financière des personnes dépourvues de compte bancaire en Afrique et s'appuieront sur leurs projets en cours pour étendre leur portée aux réfugiés.

En organisant des visites et des ateliers pour les entreprises, le HCR les a sensibilisées à l'idée que les réfugiés étaient des clients fiables et a changé la perception des prestataires de services financiers à leur sujet, non plus comme une clientèle à risque mais comme une clientèle solvable. En 2019, des ateliers et des visites similaires seront organisés dans 10 pays pour renforcer la volonté des prestataires locaux de services financiers d'offrir des services aux personnes relevant de la compétence du HCR. Ces pays seront sélectionnés sur la base des réponses à l'appel à manifestation d'intérêt en novembre 2018. Le HCR et l'Agence suédoise pour le développement

international (SIDA) continueront de mettre en œuvre leur mécanisme de garantie du crédit en Jordanie et en Ouganda, qui permettra à 4 500 réfugiés d'avoir accès à des prêts. Tout en incitant à l'ouverture des services financiers aux réfugiés, le HCR soutiendra des solutions financières fondées sur le marché en organisant des concours pour la conception de produits avec *FSD Africa*. Le concours accordera des subventions aux prestataires de services financiers pour qu'ils développent des produits qui répondent aux besoins des personnes relevant de la compétence du HCR. De plus, le HCR utilisera ses aides en espèces comme levier pour défendre et faciliter l'accès des réfugiés aux services financiers traditionnels comme les comptes d'épargne, les assurances, les envois de fonds et les prêts.

Des réfugiés solvables

En 2017, la plateforme de financement participatif Kiva a lancé le Fonds mondial pour les réfugiés afin de catalyser les prêts pour les réfugiés. Le Fonds souhaite mobiliser plus de 26 millions de dollars en capital d'emprunt d'ici la fin de 2020. Les données recueillies par 11 partenaires de Kiva sur le terrain dans six pays montrent que les 7 800 réfugiés et déplacés internes ayant emprunté à ces institutions avaient des taux de remboursement de 96,6%, soit un taux similaire à celui des emprunteurs non réfugiés (96,8%) au cours de la même période. Parmi les prestataires de services financiers pionniers accordant des prêts aux réfugiés, Al Majmoua au Liban enregistre les meilleurs résultats du marché en nombre de clients, avec des taux de remboursement exceptionnels. En avril 2018, Al Majmoua servait 8 520 clients réfugiés syriens. *Microfund for Women* en Jordanie a également acquis un portefeuille impressionnant de 4 047 emprunteurs réfugiés syriens et va bientôt lancer des prêts pour la création d'entreprises et des prêts étudiants pour des Syriens.



Bi Clere Sahota, mère de deux enfants, originaire de RDC, lors d'une rencontre avec l'organisation Young Global Leaders dans son atelier de couture dans le camp de réfugiés de Kakuma, au Kenya. Elle bénéficie d'un programme de prêts renouvelables du HCR qui lui a servi à développer son commerce.

Développer les interventions dans le domaine de la lutte contre la pauvreté des réfugiés

Le modèle de progression, mis en œuvre depuis 2013, a permis d'aider les réfugiés à sortir de la pauvreté. Cependant, pour avoir un réel impact, les efforts doivent être intensifiés. Le HCR réunit un consortium de neuf organisations du secteur du développement afin d'élaborer un programme de reclassement multi-pays

doté de plusieurs millions de dollars en faveur des réfugiés et des communautés d'accueil. Il sera présenté aux donateurs d'ici le premier trimestre 2019. L'accès aux financements permettra aux neuf organisations de cibler les réfugiés à plus grande échelle sur une zone géographique plus vaste qui sera déterminée sur la base des zones prioritaires du HCR. Le HCR assurera l'intégration de la dimension protection, aura un rôle de facilitation et d'organisation et s'appuiera sur ses atouts.

Des entreprises locales permettent à des artisanes réfugiées d'avoir leur autonomie financière

Au Caire, des femmes réfugiées originaires d'Érythrée, d'Éthiopie, du Soudan et de Syrie travaillent aux côtés de femmes égyptiennes dans le cadre de Nilfurat, un projet initié par le HCR dans le domaine de l'artisanat qui permet à des femmes d'être financièrement autonomes tout en renforçant la cohésion de la communauté. Grâce à l'Initiative *Market Access and Design Empowerment initiative* (connue sous le nom de « *MADE51* »), le HCR a collaboré avec Yadawee, une entreprise égyptienne du commerce équitable, pour aider Nilfurat à améliorer les compétences artisanales des femmes et mettre en place des processus de production rentables. Grâce à Yadawee, Nilfurat est désormais en passe de satisfaire les commandes, sur le marché domestique et à l'export, avec une collection de produits immédiatement commercialisables, avec des motifs culturels issus de l'artisanat traditionnel, chacun emprunt de l'histoire unique d'une femme réfugiée.



Des femmes réfugiées burundaises du camp de Mahama au Rwanda se réunissent pour réaliser des produits artisanaux, comme des paniers, sacs, robes, dessus-de-lit et plats, qui sont vendus sur le marché local mais aussi international dans le cadre du projet MADE51 soutenu par le HCR.

Pour en savoir plus (en anglais)



Protection sociale et inclusion des réfugiés dans les programmes nationaux de développement

Fort de l'engagement souscrit dans le pacte mondial sur les réfugiés et dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030 de « ne laisser personne de côté », le HCR redoublera d'efforts en 2019 pour plaider pour l'inclusion des réfugiés, déplacés internes et apatrides dans les programmes nationaux de développement. Cela contribuera aussi à soutenir la mise en œuvre des objectifs de développement durable, en mettant l'accent sur l'inclusion des réfugiés dans les services nationaux dans les domaines de la santé et de l'enseignement public.

La priorité stratégique du HCR pour remédier aux situations prolongées de déplacement forcé et trouver des solutions consiste à sortir de la politique des camps et à augmenter les possibilités pour les réfugiés de contribuer à leur autosuffisance (voir ci-dessous, ainsi que le chapitre *Apporter une aide vitale*).

De nombreuses fonctions des secteurs ou modules humanitaires et de protection relèvent des programmes de protection sociale menés par les gouvernements et les acteurs du secteur du développement. Pour soutenir la transition entre l'aide

humanitaire et les systèmes gouvernementaux nationaux ainsi que les programmes internationaux de développement, le HCR mettra en œuvre des processus d'orientation. Lorsque les personnes ne peuvent pas s'appuyer sur les services gouvernementaux, il renforcera les systèmes informels et locaux.

Le HCR redoublera d'efforts pour faire le lien entre les personnes relevant de sa compétence et les programmes de protection sociale nationaux et locaux ciblés sur les aides en espèces, la santé, l'éducation, les moyens de subsistance, la jeunesse et la protection contre les violences sexuelles et de genre. Cette approche correspond à l'engagement souscrit dans le pacte mondial visant à permettre une gestion plus durable des situations de déplacement interne tout en intégrant des mécanismes humanitaires dans les dispositifs nationaux de sécurité sociale qui pourraient permettre d'augmenter l'assistance pendant les situations d'urgence.

DOMAINES D'INTERVENTION PRÉVUS EN 2019

PRINCIPALES RÉALISATIONS CIBLÉES EN 2019

MOYENS DE SUBSISTANCE, INCLUSION ÉCONOMIQUE ET AUTOSUFFISANCE

AMÉLIORATION DE L'AUTOSUFFISANCE ET DE L'ACCÈS AUX MOYENS DE SUBSISTANCE. EN 2019, LE HCR PRÉVOIT DE :

Soutenir et promouvoir un environnement favorable à l'inclusion économique des réfugiés

Organiser des forums de l'OCDE pour le secteur privé dans 4 pays pour promouvoir la mise en œuvre des actions recommandées dans la publication commune *Engaging Employers in Hiring Refugees*.

Poursuivre la cartographie juridique dans au moins 10 opérations pour identifier les lacunes et les opportunités concernant l'accès des réfugiés aux marchés et aux économies.

Promouvoir l'inclusion financière des réfugiés

Ouvrir l'accès à des prêts pour 3000 réfugiés et 1500 membres des communautés d'accueil en Jordanie et en Ouganda par le biais de 3 prestataires de services financiers soutenus par le mécanisme de garantie du crédit de l'Agence suédoise pour le développement international et du HCR.

Collaborer avec *FSD Africa* pour développer des produits financiers fondés sur le marché pour les réfugiés en République démocratique du Congo et éventuellement en Zambie.

En collaboration avec le Fonds d'équipement des Nations Unies (UNCDF), mettre en œuvre le mécanisme d'assistance technique destinés aux prestataires de services financiers afin de développer les services financiers pour les réfugiés dans au moins 3 des 9 pays ciblés.

Faciliter les liens entre les prestataires de services financiers et les réfugiés grâce à des ateliers et des visites d'entreprises dans 10 pays.

Améliorer le niveau de revenus et les opportunités d'emploi pour les réfugiés à court, moyen et long terme

Organiser une collecte de fonds pour financer le programme de reclassement (ou modèle de progression) dans plusieurs pays et le doter de plusieurs millions de dollars.

Soutenir le modèle de progression piloté par le HCR et les partenaires dans 6 pays, en collaboration avec *Trickle Up*, au bénéfice d'environ 7000 réfugiés et membres des communautés d'accueil.

Répondre aux besoins de sécurité alimentaire et faciliter l'inclusion d'un plus grand nombre de réfugiés dans les programmes agricoles dans 6 pays au minimum, en coopération avec la FAO.

Faciliter les interventions en matière de développement économique dans au moins 2 pays avec l'OIT et d'autres partenaires du secteur du développement, afin de créer des opportunités d'emploi pour les réfugiés et les membres des communautés d'accueil.

Favoriser l'accès des réfugiés aux marchés internationaux

Étendre la mise en œuvre du programme *MADE51* de 11 à 23 pays, en doublant le nombre de réfugiés bénéficiaires (de 1000 à 2000) au minimum.

Promouvoir les produits du programme *MADE51* dans au moins 2 foires commerciales internationales et par le biais d'une plateforme de commercialisation en ligne.

Améliorer la capacité du HCR et des partenaires de faciliter les moyens de subsistance et l'inclusion économique

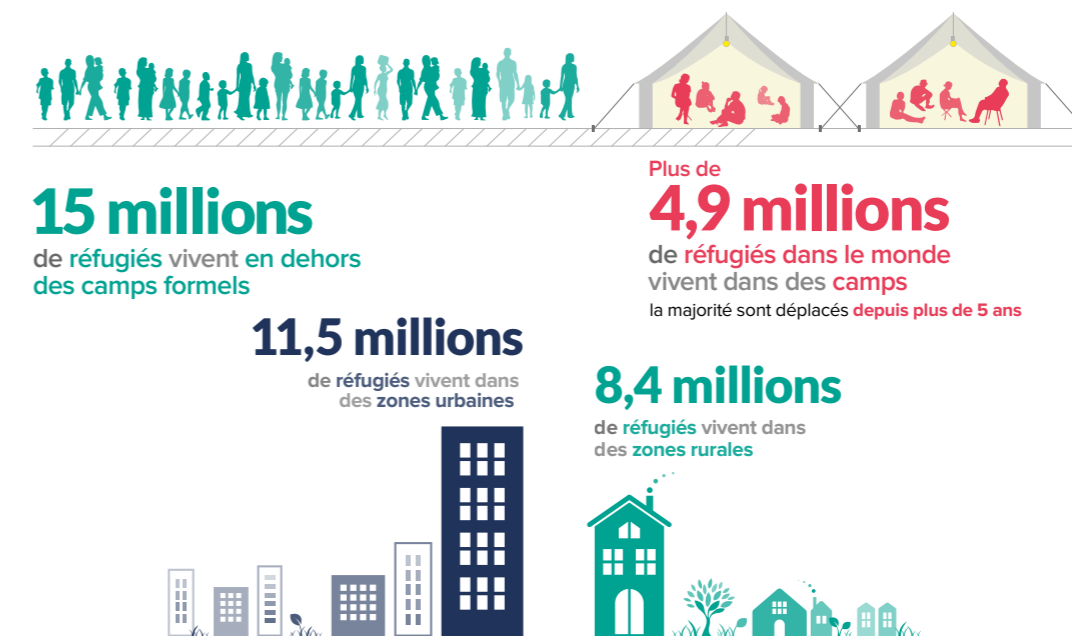
Au moins 300 personnels du HCR et de ses partenaires dans 10 pays seront formés aux approches inclusives des systèmes de marché.

Surveiller l'adoption des nouvelles recommandations pour l'inclusion économique.

Élaborer la stratégie relative aux moyens de subsistance et à l'inclusion économique pour la période 2019-2023.

TROUVER DES ALTERNATIVES AUX CAMPS

NOMBRE ESTIMÉ DE RÉFUGIÉS DANS LE MONDE VIVANT DANS OU HORS DES CAMPS



La Politique du HCR sur les alternatives aux camps vise à garantir que les personnes relevant de sa compétence soient protégées et assistées efficacement sans avoir recours à l'installation de camps et que les camps existants puissent être transformés en installations durables.

En recherchant des alternatives aux camps, le HCR souhaite aider les personnes relevant de sa compétence à exercer leurs droits et leur liberté, à faire des choix réels concernant leur vie, et à avoir la possibilité de vivre dans une plus grande dignité, indépendance et normalité en tant que membres des communautés dès que possible. Néanmoins, plus de 4,9 millions de réfugiés dans le monde vivent actuellement dans des camps. La plupart de ces personnes relevant de la compétence du HCR sont déplacées depuis plus de cinq ans et elles font donc partie intégrante des personnes affectées par les situations de réfugiés les plus prolongées dans le monde. Par ailleurs, 15 millions de réfugiés

vivraient en dehors des camps formels, selon les estimations.

En réponse, la méthodologie du plan directeur pour la planification des installations complète la Politique du HCR sur les alternatives aux camps. Elle vise à garantir que les installations soient liées au contexte local et que les personnes relevant de la compétence du HCR soient définitivement en phase avec les exigences de la population locale, ce qui conduit idéalement à une typologie d'installation qui évolue au fil du temps vers une communauté durable et pleinement intégrée. En tant que telle, l'approche du plan directeur établit une réponse concertée unique, conforme aux plans de développement nationaux et locaux, tout en soutenant les efforts visant à lier les réponses humanitaires aux priorités de développement à long terme énoncées dans le pacte mondial et les objectifs de développement durables.

La Politique du HCR sur les alternatives aux camps vise à permettre aux personnes relevant de sa compétence d'exercer leurs droits et leur liberté et de vivre dans une plus grande dignité.



Pour en savoir plus (en anglais)

S'appuyant sur un examen réalisé en 2018 concernant des expériences pilotes menées dans des opérations notamment au Kenya, au Malawi, au Népal, en Ouganda et au Tchad, le HCR diffusera des recommandations révisées aux opérations sur le terrain. Il offrira également un soutien ciblé aux opérations pour agrandir et améliorer les installations qui facilitent les priorités de développement local à long terme tout en permettant aux personnes déplacées de s'intégrer de manière durable.

De plus, alors que les interventions humanitaires dans les situations de réfugiés ont traditionnellement lieu dans les zones rurales, près de 11,5 millions de réfugiés vivent en zone urbaine selon les estimations. La plupart des personnes relevant de la compétence du HCR qui vivent dans les zones urbaines sont très dispersées, absorbées dans le tissu urbain, moins visibles et accessibles aux interventions ciblées qui répondent à leurs besoins de base.

Compte tenu des réalités contextuelles mentionnées ci-dessus, la réponse aux besoins des personnes déplacées qui vivent dans des zones urbaines présente toute une série de défis à relever. En 2019, le HCR

continuera de renforcer les réponses dans les zones urbaines en s'appuyant sur les cadres financiers et réglementaires, les structures de gouvernance locale, les systèmes de propriété foncière et la prestation de services sociaux – tous essentiels pour concevoir des stratégies de réponse effectives.

Grâce à la coopération avec les gouvernements locaux, les autorités municipales, UN-Habitat et d'autres parties concernées, le HCR offrira un environnement protecteur aux réfugiés urbains, en tenant compte des structures complexes de gouvernance ainsi que de la dynamique des marchés du travail. Les réponses urbaines nécessitent une attention particulière pour veiller à ce que les personnes soient protégées contre des risques comme l'expulsion forcée et leur permettre d'avoir accès à des opportunités financières et de subsistance essentielles pour trouver des solutions d'hébergement durables. Il y a ainsi plus de chances que l'aide fournie ouvre la voie à une solution plus durable pour les personnes relevant de la compétence du HCR. En outre, et conformément au pacte mondial, le HCR s'appuiera sur les infrastructures et les services existants au sein des pays d'accueil.



Une nouvelle installation en Zambie donne aux réfugiés et aux communautés d'accueil la possibilité de prospérer

Une nouvelle stratégie, qui permet aux réfugiés de vivre aux côtés de leur communauté d'accueil dans l'installation de Mantapala, favorise l'accès à des moyens de subsistance pour tous. Mela Mwansa se penche pour donner de l'eau à ses plantes de jardin, en arrosant leurs racines dans le sol rouge et sablonneux. Autour d'elle, les bourgeons se frayent un chemin vers les tâches lumineuses sous les arbres. Ces plantes représentent beaucoup pour Mela, qui a été agricultrice durant toute sa vie. Cette récolte sera la première depuis qu'elle et sa famille ont fui une attaque armée perpétrée dans son village, dans le sud de la République démocratique du Congo (RDC), et qu'ils sont venus chercher la sécurité de l'autre côté de la frontière, en Zambie.

« Je me sens bien quand je vois que les cultures poussent bien dans mon jardin ; toute cette verdure me donne de l'espoir », affirme Mela Mwansa, réfugiée congolaise en Zambie.



Mwansa, âgée de 35 ans, produit et vend du manioc sur le marché du site de Mantapala.

Voir la vidéo >



ACCÈS À L'ÉNERGIE ET À LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT



Ayatullah, réfugié Rohingya de 28 ans originaire du Myanmar, allume un feu dans son abri installé dans le camp de réfugiés de Nayapara, au sud du Bangladesh avec le gaz liquide distribué par le HCR. Le gaz liquide facilite la cuisson, tout en prévenant la déforestation des bois alentour.

Assurer l'accès à l'énergie

La précarité énergétique – essentiellement le manque de combustible pour la cuisson – ainsi que la dégradation environnementale des sols et de l'eau, demeurent des facteurs essentiels de pauvreté et d'insécurité pour les réfugiés. En 2019, le HCR poursuivra ses efforts visant à assurer aux personnes relevant de sa compétence un accès à l'énergie propre et à promouvoir une gestion environnementale responsable dans les opérations de réfugiés grâce à des approches et des partenariats innovants.

Le HCR cherchera à nouer de nouveaux partenariats avec des acteurs du secteur privé et du développement dans le domaine de l'énergie et de l'environnement. Au Rwanda, il met en œuvre le projet Énergie renouvelable pour les réfugiés, financé par la Fondation IKEA et mené en partenariat avec *Practical Action*. Ce projet est un exemple des nouvelles

initiatives pluri-partenaires conçues pour soutenir le pacte mondial. Il existe d'autres exemples, comme les nouveaux projets du HCR contre le changement climatique menés conjointement avec le PAM, le PNUE et l'UNICEF, qui ont réussi à mobiliser des financements en faveur du climat pour soutenir des actions d'adaptation au changement climatique et de régénération des terres dans les situations de réfugiés au Burundi et au Soudan. Des progrès importants ont également été réalisés grâce à la distribution de gaz de pétrole liquéfié pour la cuisson dans les sites de réfugiés dans toute la Péninsule de Teknaf, au Bangladesh. En 2019, ce programme bénéficiera à 220 000 foyers de réfugiés, ainsi qu'à 20% des foyers dans les communautés d'accueil.

220 000
foyers de réfugiés
au Bangladesh et
20%
des foyers de
la communauté
d'accueil recevront
du gaz de pétrole
liquéfié en 2019.



Nouer des partenariats avec des agences des Nations Unies et d'autres parties prenantes pour offrir des solutions en énergie durable dans les situations humanitaires

Le 11 juillet 2018, le document cadre du « Plan d'action mondial pour l'énergie durable dans les situations de déplacement » a été lancé parallèlement à l'étude mondiale 2018 sur l'objectif de développement durable 7 lors d'un Forum politique de haut niveau à New York. Cet événement a mis en évidence en quoi ce Plan d'action mondial pouvait être un outil pour accélérer les progrès en matière d'énergie durable dans les situations de déplacement. Le Plan d'action mondial réunit des agences des Nations Unies, des entreprises du secteur privé, des ONG, des organismes de recherche, des donateurs et des financeurs en vue d'élaborer des réponses adaptées pour améliorer l'accès à des services abordables, fiables, durables et modernes dans le domaine de l'énergie au bénéfice des personnes déplacées et des communautés affectées. Le HCR est un membre fondateur du groupe de pilotage du Plan d'action mondial. La FAO, l'OIM et le PAM figurent parmi les autres organisations et parties prenantes dans le domaine de l'énergie. L'unité de coordination est pilotée par l'Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche (UNITAR). Le HCR est un porte-parole essentiel pour le développement du Plan d'action mondial car il souhaite s'assurer que son mandat fondamental, qui est de protéger les personnes les plus vulnérables, est pleinement intégré dans cette initiative. En 2019, le Plan d'action mondial conduira à des activités concrètes du HCR et des parties prenantes pour améliorer l'accès à l'énergie dans des installations pour personnes déplacées.



Document cadre du plan d'action mondial pour des solutions d'énergie durable dans les situations de déplacement (en anglais)



© Edoardo Sotgiu

La protection de l'environnement

Le HCR et le PNUE ont noué un partenariat pour mettre en commun leur expertise afin de répondre aux défis environnementaux qui se posent dans les nouvelles opérations comme au Brésil. De nouveaux partenariats avec le secteur privé, en particulier avec l'entreprise *Land Life Company*, ont renforcé les programmes du HCR en matière de protection des terres et des forêts et plus que doublé le taux de réussite des opérations de reboisement. En 2019, le HCR consolidera ces initiatives et ces partenariats en recherchant des soutiens supplémentaires pour les mettre en œuvre.

A Kakuma, au Kenya, le HCR s'est associé à plusieurs partenaires dont le PNUE, le PAM, UN-Habitat et la FAO pour réaliser un examen par les pairs de la performance environnementale dans le camp de réfugiés. Il a aussi aidé à identifier les défis

en matière de gestion des déchets solides. L'examen a servi de base pour nouer un partenariat avec Ingénieurs Sans Frontières Norvège, qui a réalisé un audit complet des déchets plastiques et mis en place un programme de recyclage des déchets plastiques sur site, en Éthiopie et au Kenya. Le programme devrait être mis en œuvre par le HCR et le PNUE en 2019.

Les équipes du HCR qui travaillent dans le domaine de l'environnement et des aides en espèces collaborent également pour veiller à ce que les considérations environnementales soient intégrées dans les programmes d'aides en espèces et recherchent des soutiens pour piloter la mise en œuvre des garanties environnementales dans ces programmes. En 2019, le HCR développera des évaluations similaires de la performance environnementale dans d'autres

opérations. Il s'efforcera d'intensifier ses efforts pour contribuer aux objectifs de durabilité fixés par les Nations Unies en améliorant sa capacité de surveiller les émissions de carbone, de mettre en œuvre

des programmes de recyclage dans les pays où des audits des déchets ont été réalisés, et de piloter l'ensemble des systèmes de gestion environnementale dans certaines opérations.



Des réfugiés déracinés plantent des arbres pour reboiser les forêts ougandaises

Des réfugiés, des Ougandais et leur gouvernement travaillent main dans la main pour sauver l'environnement.

Courbé sous le soleil cuisant de midi, Olany Mario s'éponge les sourcils et arrose les jeunes plants de margousiers verts qui poussent dans la terre fertile d'une pépinière dans l'installation de réfugiés de Palabek, au nord de l'Ouganda.

« Nous cultivons ces jeunes plants d'une espèce locale pour faire repousser tous les arbres qui ont été coupés pour défricher le terrain et nous faire de la place à notre arrivée ici », explique-t-il.

Le HCR a fourni de la nourriture, des matelas et des articles ménagers à Olany ainsi qu'aux 11 000 autres réfugiés sud-soudanais qui vivent dans l'installation. Ils ont également reçu des outils pour bâtir des abris et de jeunes plants pour faire pousser des haies autour de leurs parcelles. L'Ouganda accueille aujourd'hui quelque 1,4 million de réfugiés, la plupart d'entre eux originaires du Soudan du Sud. Ce nombre devrait encore augmenter d'ici la fin de 2018 et avec lui l'inquiétude concernant les répercussions d'un tel nombre sur l'environnement. Au cours des 20 dernières années, l'Ouganda a perdu un tiers de ses forêts et de sa couverture végétale du fait du déboisement pratiqué par la population locale pour l'agriculture et la cuisson au feu de bois. Pour le seul district d'Adjumani, les officiels locaux estiment que 11 millions d'arbres ont été abattus depuis décembre 2013 pour libérer l'espace nécessaire à l'accueil de réfugiés.

« Au lieu de restaurer l'environnement lorsque les réfugiés rentrent chez eux, nous devons prévenir les dégâts dès le début de la phase d'urgence », explique John Paul Magezi, le chargé de l'environnement du gouvernement ougandais.

© HCR/Catherine Robinson



Des réfugiés du Soudan du Sud soignent de jeunes plants dans une pépinière du campement de réfugiés de Palabek en Ouganda.

Lire la suite >

